



CÔTE D'IVOIRE-DESTINATION CANADA

ADC Groupe offre un programme linguistique d'immersion culturelle et éducative aux jeunes de 10 à 17 ans



Votre quotidien "La vitrine des Houphouëtistes" / N°181 du vendredi 08 décembre 2023



Pensée du jour
« La Paix est primordiale au développement »
Alassane Ouattara.

CÔTE D'IVOIRE

Le Sénat démarre l'examen du budget 2024



ÉDUCATION/ TRAVAIL EXCELLENT



Élèves et étudiants vont célébrer le Président Ouattara

CONGRÈS ÉLECTIF DE L'UNESCO

Une forte délégation d'élèves et étudiants reçue par le Maréchal KB



POLITIQUE

Yamoussoukro/ Sénat

Adama Coulibaly fait adopter trois projets de lois

Les sénateurs membres de la Commission des affaires économiques et financières (Caef) du Sénat présidée par, le Vénérable Cissé Mamadou, ont adopté à l'unanimité le jeudi 07 décembre 2023, au Sénat, le projet de loi portant ratification de l'ordonnance n°2022-908 du 30 novembre 2022 portant l'augmentation du plafond des avals et garanties accordés par l'Etat pour l'année 2022, projet de loi portant livre de procédures des recettes non fiscales, projet de loi portant règlement du budget de l'Etat pour l'année 2022. Ces projets de lois ont été présentés par le ministre des Finances et du Budget, Adama Coulibaly. Au sujet du premier projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 2022-908 du 30 novembre 2022 portant augmentation du plafond des avals et garanties accordés par l'Etat pour l'année 2022. Le plafond de garantie autorisé au titre de l'année 2022, fixé à 10 milliards

FCFA tel que prévu à l'article 19 alinéa 2 de la loi de finance N°2021-899 du 21 décembre 2021 portant budget de l'Etat pour l'année 2022, ne permet pas de réaliser cette transaction. Pour mobiliser ce financement et donner une base légale à l'émission de cet aval, il est nécessaire de rehausser ledit plafond pour le porter à 35 milliards FCFA », a-t-il expliqué. Il était question, a fait savoir l'émissaire du gouvernement que le texte puisse être validé juridiquement et légalement. CI-Energies qui bénéficie de ce financement de 35 milliards F CFA avec la garantie de l'Etat, a les moyens de poursuivre ses programmes, notamment le programme d'électrification rurale visant à entreprendre les travaux sur la qualité des produits et les travaux sur le réseau de distribution. En ce qui concerne, le deuxième projet, Adama Coulibaly, a rappelé que face aux besoins budgétaires sans cesse



croissants, l'option a été prise de s'orienter vers d'autres types de recettes, notamment les recettes non fiscales. Non sans préciser que le projet de Livre de Procédures des Recettes Non Fiscales est l'un des pans importants des actions stratégiques du Ministère des Finances et du Budget. « Ce texte qui devra

servir de cadre juridique de référence pour la mobilisation et la gestion des recettes non fiscales apparaît comme un outil novateur destiné, au regard des nouveaux mécanismes qu'il prescrit, à améliorer le rendement du recouvrement des recettes non fiscales », a-t-il insisté. Pour le troisième projet

de loi, portant règlement du budget de l'Etat pour l'année 2022, le Ministre des Finances et du Budget a mis en lumière les motifs de l'ajustement budgétaire, évalué à 457 039 712 119 CFA. Cet ajustement a eu pour conséquence de rehausser le niveau du budget de l'Etat de 10 734 549 555 850 CFA à un total de 11 191 589 267 CFA pour l'année 2022. Ces ajustements ont été effectués afin de soutenir de manière adéquate certaines opérations prioritaires de l'Etat. Ils se sont principalement matérialisés par l'intégration de ressources provenant de la réévaluation des prévisions de recettes fiscales et non fiscales, ainsi que par l'augmentation des fonds tirés des emprunts et des dons dédiés à des projets spécifiques pour tenir compte des nouvelles sources de financement acquises. Après cinq heures d'échanges, les Sénateurs ont adopté à l'unanimité les trois projets de lois.

Ange De K

Côte d'Ivoire/ Destination Canada

ADC Group offre un programme linguistique d'immersion culturelle et éducative aux jeunes de 10 à 17 ans

Africa Développement Consulting Group (ADCG) en partenariat avec le Campus de l'Université de Carleton à Ottawa offre la possibilité aux jeunes de 10 à 17 ans d'effectuer des séjours linguistiques, d'immersion culturelle et éducative pendant les vacances scolaires au Canada. L'information a été donnée au cours d'une conférence de presse animée par des responsables de L'ADCG le jeudi 7 décembre 2023 au Plateau. Destination Canada est le programme initié par cette firme ivoirienne (ADCG) à l'effet d'offrir une unique expérience culturelle et éducative de grande valeur aux élèves de Côte d'Ivoire. Ainsi, ce programme qui est un camp d'été linguistique se déroule dans l'environnement sain et confortable de l'Université de Carleton. Il est l'occasion pour les jeunes inscrits au programme

de combiner apprentissage linguistique, activités sportives et loisirs dont des excursions de fin de semaine à Toronto, Montréal, Ottawa et aux chutes de Niagara. Et ce, dans la période des vacances scolaires. C'est à dire entre les mois de juillet et août. Pour ce faire, les inscriptions ont été lancées au cours de la conférence de presse. « Les inscriptions prennent fin en avril afin d'établir les documents administratifs inhérents au voyage », précise Arnaud Dosso Loua, Directeur Administratif chargé des opérations. Dans le but de permettre à un grand d'enfants de participer à ce programme, les responsables de L'ADCG ont opté pour une communication de proximité auprès des élèves. « Nous allons faire le tour des établissements scolaires pour apporter l'information aux enfants et aux parents d'élèves. Nous avons des séjours de deux semaines, trois



semaines et d'un mois. Le Coût des séjours oscille entre 5.000 et 8.000 dollars canadiens. La différence entre ce programme et les colonies de vacances se situe au niveau de l'encadrement par le personnel du Campus de l'Université de Carleton

et des professeurs de ladite Université. Et également, l'enfant aura l'occasion de prendre les bonnes informations dans cette Université au cas où il souhaiterait y faire des études supérieures au Canada », explique David Gogbe, Directeur Marke-

ting et Communication de L'ADCG. Rappelons que ce programme a déjà fait ses preuves en Guinée Conakry. Il est à sa première édition en Côte d'Ivoire.

S.R